



CREATION DE SOCIETE (Statuts)

Rédaction de statuts de société civile ou commerciale avec apport en numéraire et sans apports en nature de biens immobiliers (se référer au tarif réglementé).

- Provision demandée : 2500,00€
 - Dont honoraires : 1670€ HT soit 2004€ TTC
 - Frais d'immatriculation auprès du greffe
 - Frais de publication dans un journal d'annonces légales
 - Contenu de la prestation :

Rédaction des statuts de sociétés

- Rendez-vous de renseignements et d'explications
- Collecte et analyse des documents transmis par les parties
- Vérification de la situation juridique du cédant et du cessionnaire (inscription au RCS, BODACC, procédure collective)
- Proposition de clauses particulières au regard du projet des futurs associés
- Envoi du projet d'acte

Démarches postérieures à la signature de l'acte

- Publication dans un journal d'annonces légales en cas de changement de gérant
- Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)
- Conservation des statuts pendant 75 ans

Prestations complémentaires en coût horaire – Conventions complexes

- Honoraires notaire : 200 € HT (240 € TTC) / heure
- Honoraires collaborateur : 150 € HT (180 € TTC) / heure
- Rédaction d'un pacte d'associés avec la rédaction de clauses complexes (liste non exhaustive):
 - Clause de rachat forcée ou d'exclusion
 - Clause de sortie conjointe
 - Clause de non-dilution
 - Clause de préemption
 - Clause relative au démembrement de propriété

Prestations complémentaires à la demande du client

- Déclaration des bénéficiaires effectifs : 100 € HT (120 € TTC) / bénéficiaire
- Vérification d'antériorité de dénomination auprès de l'INPI : 300 HT (360 € TTC)
- Délivrance du certificat de dépôt du capital social : 150 HT (180 TTC)

Mise à jour des statuts

- Provision demandée : 1 500 €
 - Honoraires : 800 € HT (960 € TTC)
 - Publicité dans un journal d'annonces légales
 - Frais de greffe

Remarque : L'éventuel excédent sur provision sera restitué en fin de dossier.

- Contenu de la prestation :
 - Analyse des conséquences de la donation sur la société
 - Modifications des statuts
 - Formalités au greffe et de publicité

BAIL COMMERCIAL OU BAIL PROFESSIONNEL

- Honoraires :
 - Principe : un mois de loyer hors taxes
 - Honoraires minimum : 1 500 € HT
 - Honoraire maximum : 4500 € HT
- Eléments proposés dans la prestation :

Rédaction du bail commercial :

- Rendez-vous de renseignements et d'explication,
- Collecte et analyse des documents transmis par les parties,
- Vérification de l'état civil du bailleur et du locataire,
- Vérification des conditions d'application du statut,
- Envoi d'un projet d'acte,
- Réunion de signature,

Démarches postérieures :

- Enregistrement du bail au service de l'enregistrement compétent
- Délivrance d'une copie exécutoire au bailleur
- Conservation des actes pendant 75 ans

Prestations complémentaires à la demande du client (sur devis)

- Visite et description des locaux donnés à bail
- Audit de la situation juridique de l'immeuble au regard de l'activité envisagée par le preneur
- Négociation avec les parties sur les différentes clauses à insérer dans le bail
- Négociation avec les parties en vue de la fixation d'un nouveau loyer
- Mise en place avec l'huissier des significations prévues par le statut (congé, offre et demande de renouvellement etc...)

AUGMENTATION / DIMINUTION DU CAPITAL

- Honoraires : 2 000 € HT (2400 € TTC)
- Contenu de la prestation :
 - Collecte et analyse des documents transmis par les parties
 - Vérification de la situation juridique de la société (inscription au RCS, BODACC, procédure Collective)
 - Rédaction du procès-verbal extraordinaire nécessaire à l'opération
 - Enregistrement du procès-verbal au service de l'enregistrement
 - Publication d'un avis dans un journal d'annonces légales
 - Dépôt du dossier au RCS

Prestations complémentaires à la demande du client

- Délivrance d'un certificat de dépôt de l'apport en numéraire : 150 € HT (180 € TTC)
- Rédaction et délivrance du bulletin de souscription des actions : 150 € HT (180 € TTC)
- Gestion des oppositions
- Négociation avec les créanciers en cas d'opposition

Augmentation et réduction de capital en nature (sur devis)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

- Honoraires :
 - Principe : honoraires HT selon le montant du prix de cession
 - Honoraire minimum : 3 000 € HT

Fraction du prix de cession	Taux applicable
De 0 € à 100 000 € :	5 %
100 001 € à 300 000 €	3 %
300 001 € à 600 000 €	2.5 %
600 001 € à 900 000 €	2 %
Au-delà de 900 000 €	1 %

Les honoraires sont perçus de la manière suivante :

- La moitié, le jour de la signature de la lettre de mission ;
- Le reliquat, au plus tard 48 heures avant la signature de l'acte définitif.

- Contenu de la prestation

Rédaction de la promesse et de l'acte de cession

- Rendez-vous de renseignements et d'explication
- Collecte et analyse des contrats et documents transmis par les parties
- Vérification de la situation juridique du cédant et du cessionnaire (inscription au RCS, BODACC, procédure collective, URSAFF)
- Analyse des contrats en cours (contrat de travail, de fourniture, de location)
- Demande d'agrément ou d'autorisation (bailleur, tête de réseau de distribution)
- Liquidation et paiement des droits de mutation dus par le cessionnaire
- Envoi du projet d'acte

Démarches postérieures à la signature de l'acte

- Publication dans un journal d'annonces légales dans la quinzaine de la cession
- Notification de la cession aux services des impôts dans le délai de 45 jours de la cession
- Information de l'expert-comptable du cédant pour l'établissement de la déclaration des bénéfices
- Immatriculation/modification au RCS
- Mission de séquestre
- Conservation de l'acte pendant 75 ans

Prestations complémentaires – Coût horaire : 500 € HT (600 € TTC)

- Aménagement des statuts avant ou après la cession
- Rédaction d'une garantie de passif (recherches juridiques, rendez-vous de mise au point,
- Entretien avec l'expert-comptable et/ou l'avocat fiscaliste)
- Rédaction d'un pacte d'associés

CESSION DE DROIT AU BAIL

- Honoraires :
 - Principe : honoraires HT selon le montant du prix de cession
 - Honoraire minimum : 1 500 € HT

Fraction du prix de cession	Taux applicable
De 0 € à 100 000 € :	2.50 %
100 001 € à 300 000 €	1.50 %
300 001 € à 600 000 €	1.25 %
600 001 € à 900 000 €	1.00 %
Au-delà de 900 000 €	0.50 %

CESSION DE DROITS SOCIAUX

- Honoraires : proportionnel au prix de cession (HT)
- Horaires minimum : 500 € HT

De 0 à 50 000 €	4 %
De 50 001 à 100 000 €	3 %
De 100 001 à 200 000 €	2 %
Plus de 200 001 €	1 %

Contenu de la prestation :

Avant la promesse de cession :

- Rendez-vous préalable de collecte des éléments (si possible avec toutes les parties – 1h)
- Analyses des données juridiques
- Rédaction d'un projet
- Réunion de mise au point et de signature de l'avant contrat

Après l'avant-contrat :

- Etablissement des procurations nécessaires aux intervenants (et notamment celle du gérant le cas échéant)
- Réunion de mise au point puis de signature du contrat définitif
- Notification de la cession aux personnes concernées
- Le cas échéant, instruction à l'huissier en vue de la notification au gérant

Aménagement des statuts préalablement à la cession :

- Modification de clauses, rédaction d'assemblée, etc
 - Facturation au montant de l'honoraire relatif aux consultations écrites (Cf. ci-dessous) en fonction du temps de travail réel et de la difficulté du dossier.
 - Un devis sera établi au cas par cas en lien avec le client.
- Rédaction d'une garantie de passif élaborée :
 - Facturation au montant de l'honoraire relatif aux consultations écrites (Cf. ci-dessous) en fonction du temps de travail réel et de la difficulté du dossier.
 - Un devis sera établi au cas par cas en lien avec le client.

DISSOLUTION / PARTAGE D'UNE SOCIETE

- Honoraires : 2 500 € HT
- Contenu de la prestation

Dissolution de la société

- Collecte et analyse des documents transmis par les parties
- Vérification de la situation juridique de la société (inscription RCS, BODACC, procédure collec.)
- Rédaction du procès-verbal prononçant la dissolution de la société
- Nomination du ou des liquidateurs
- Publication de la décision de dissolution dans un journal d'annonces légales
- Dépôt du dossier au RCS

Opérations de liquidation et de clôture

- Publication de l'avis de clôture dans un journal d'annonces légales
- Dépôt du dossier au RCS
- Radiation de la société du RCS
- Prestations complémentaires – Coût horaire des consultations écrites
- Honoraires : 200 € HT (240 € TTC) de l'heure
- Type de prestations :
 - Rédaction du compte rendu de mission du liquidateur
 - Rédaction de l'avis de clôture de la liquidation par le liquidateur

Dissolution avec attribution d'actifs mobiliers et/ou immobiliers : honoraires sur devis

AUDIT DE CONTRATS COMMERCIAUX

- Types de contrat (liste non exhaustive)
 - Franchise
 - Distribution sélective
 - Approvisionnement exclusif
 - Contrat d'apporteur d'affaires
- Honoraires
 - Honoraires : 400 € HT (480 € TTC) / heure
- Contenu de la prestation
 - Analyse des clauses du contrat

- Propositions de modifications ou de clauses nouvelles en mark-up sur le document word transmis
- Rendez-vous téléphonique de mise au point avec le client.

AUTRES

- Procès-verbaux d'assemblée générale de société
 - Honoraires : 100 € HT (120 € TTC)
- Convention d'abandon de compte courant
 - Honoraire : 300 € HT (360 € TTC) par associé
- Vérification et certification des pouvoirs d'un mandataire social :
 - Honoraires : 800 € HT (960 € TTC)
- Fiducie : (Article A444-163-1)

PRESTATIONS COUVERTES PAR L'ÉMOLUMENT	TRANCHES D'ASSIETTE	TAUX APPLICABLE
Ensemble, l'établissement de tous les actes (contrat de fiducie et actes subséquents)	De 0 à 6 500 €	3,87 %
	De 6 500 € à 17 000 €	1,596 %
	De 17 000 € à 60 000 €	1,064 %
	Plus de 60 000 €	0,799 %